

Quelle stratégie pour les fournisseurs d'électricité ?

Fabienne Collard

La transition énergétique entamée en Europe vise un glissement de la production d'énergie à partir de ressources traditionnelles (énergies fossiles et nucléaire) vers une production davantage – voire essentiellement – d'origine renouvelable. Dans ce cadre, une série d'adaptations et d'investissements doivent intervenir par rapport au mix énergétique d'origine¹. Pour inciter les acteurs privés à mettre en place ces investissements, les politiques adoptées se heurtent à un véritable casse-tête, un travail d'équilibriste entre les intérêts parfois opposés des différents intervenants dans l'équation énergétique (producteurs, fournisseurs, gestionnaires de réseaux, régulateurs, clients finaux). Cela est particulièrement vrai dans l'équation électrique, où on observe à ce jour les plus grands développements (l'essor de l'énergie électrique pouvant lui-même avoir des répercussions sur d'autres secteurs consommateurs d'énergie, tel celui des transports). Ces politiques ont-elles eu une réelle influence sur la stratégie des fournisseurs d'électricité ou ceux-ci se sont-ils juste conformés aux normes imposées ?

Souvent, ces fournisseurs sont également producteurs d'électricité – mais dans des proportions variables. En Belgique, le soutien au renouvelable a pris les traits du mécanisme des certificats verts. Chaque fournisseur est contraint de proposer à ses clients une proportion déterminée d'électricité verte, attestée par un certain nombre de certificats. Pour un fournisseur, il est dès lors intéressant de produire lui-même l'énergie verte qu'il fournit. Mais pour atteindre le nombre de certificats verts qui lui est imposé, un fournisseur peut également en acquérir auprès d'autres producteurs d'électricité verte. Même si les systèmes de soutien diffèrent dans les autres pays, ce type d'incitant est également réel ailleurs en Europe.

Cependant, se doter de capacités de production d'énergie verte ou réorienter ses capacités de production dans le secteur du renouvelable a bien entendu un coût et nécessite du temps. De manière générale, la stratégie des fournisseurs d'électricité, en particulier des acteurs historiques, oscille dès lors entre la protection de leurs acquis, dans le nucléaire ou les centrales traditionnelles, par exemple, et la prise en compte de l'arrivée du renouvelable. Celui-ci n'occupe, du moins pour les plus grands groupes, qu'une part encore modérée de la production, mais il est souvent la cible des nouveaux investissements, au détriment de ceux destinés aux centrales au gaz, devenues comparativement moins

¹ On appelle mix énergétique la répartition des différentes sources d'énergie primaire (d'origine fossile, nucléaire, renouvelable ou utilisant des déchets) dans la consommation énergétique finale d'une zone géographique donnée. Ces énergies primaires sont utilisées pour produire de l'électricité, des carburants pour les transports, de la chaleur ou du froid pour l'habitat ou l'industrie.

rentables. À côté d'eux, des fournisseurs de taille plus réduite apparaissent ou se développent.

Quelles sont les logiques poursuivies par les groupes présents dans le secteur de la fourniture d'électricité ? Sont-elles uniquement liées à la recherche de profits ou d'autres aspects entrent-ils en ligne de compte ? Telles sont les questions qu'aborde cette @analyse du CRISP en ligne.

La part du renouvelable

Quel poids occupe aujourd'hui le renouvelable dans la fourniture d'électricité en Belgique ? Greenpeace a procédé à l'examen des 21 fournisseurs d'électricité actifs dans le pays afin d'en proposer un profil complet sous l'angle de leur identité verte². Pour rappel, les fournisseurs sont des opérateurs privés qui établissent avec les consommateurs un contrat de fourniture et qui leur adressent la facture pour l'électricité consommée. Ces fournisseurs produisent – ils sont alors également producteurs – ou achètent l'électricité qu'ils fournissent à leurs clients. Ainsi, Electrabel, et plus largement le groupe français Engie, son unique actionnaire, produit 100 % de l'électricité qu'il fournit. Il en va de même pour Luminus, majoritairement détenu par EDF. Par contre, Lampiris, aujourd'hui aux mains de Total, ne produit que 22 % de l'électricité qu'il fournit (à partir de l'éolien et d'un barrage hydroélectrique).

Dans sa comparaison, Greenpeace estime que toute électricité verte ne se vaut pas. Greenpeace reproche ainsi à Lampiris de favoriser une production d'électricité en provenance d'incinérateurs et de biomasse et de consentir très peu d'investissements dans l'éolien et le photovoltaïque, sources d'énergie moins polluantes que les deux premières. Au-delà de ces considérations sur ce qui différencie l'énergie « verte » de l'énergie « totalement verte », le classement qu'opère Greenpeace distingue d'un côté les tout bons élèves, de petites sociétés coopératives, et de l'autre les mauvais élèves, souvent filiales de grands groupes énergétiques. Les trois coopératives belges que Greenpeace place en tête de classement en ce qui concerne la fourniture d'énergie verte sont Cociter (producteur à 100 % d'origine éolienne, actif en Wallonie), Ecopower (producteur à 82 %, actif en Flandre, essentiellement en éolien mais également en photovoltaïque et, très minoritairement, en hydraulique et en biomasse) et Wase Wind (dont le rayonnement est, comme pour les deux autres, très local).

Cette observation amène à un premier constat : le nombre de clients à fournir doit être pris en compte dans l'analyse. Ainsi, les coopératives alimentent un nombre relativement limité de consommateurs finaux. En revanche, une société comme Lampiris, par exemple, qui se revendique 100 % verte mais ne l'est pas aux yeux de Greenpeace, ne peut alimenter l'ensemble de sa clientèle grâce aux seuls partenariats qu'elle a noués avec des producteurs verts locaux. Pour le reste, la société achète dès lors de l'électricité sur le marché de l'énergie, mais l'origine de celle-ci n'est pas formellement connue. Et pour se prévaloir d'une énergie 100 % verte, Lampiris rachète à des producteurs d'énergie renouvelable européens des labels de garantie d'origine.

Actuellement, sur la base du mix énergétique en place en Belgique, il est impossible de fournir l'ensemble de la clientèle belge en électricité grâce à la seule production d'énergie

² Les informations délivrées par Greenpeace se retrouvent sur le site <http://monelectriciteverte.be>.

renouvelable. Fin mars 2016, des coopératives vertes telles qu'Ecopower ou Wase Wind ne représentaient que, respectivement, 1,23 % et 0,07 % des parts de marché des fournisseurs d'électricité en Flandre³, contre 5,69 % pour Lampiris. Mais celui-ci est également présent en Wallonie (11,16 % des parts de marché) et à Bruxelles (15,16 %), ce qui n'est pas le cas des deux coopératives précitées.

L'importance des groupes étrangers

La majorité des parts de marché de la fourniture d'électricité en Belgique reste aux mains de deux filiales de groupes français : Electrabel (2,78 millions de clients, société liée au groupe Engie) et EDF Luminus (1,8 million de clients, société liée au groupe EDF). Les deux groupes ont pour actionnaire majoritaire l'État français.

Fin mars 2016, Electrabel représentait 48,63 % des parts de marché des fournisseurs d'électricité en Wallonie, 68,08 % à Bruxelles et 41,44 % en Flandre. Le groupe Engie produit l'entière part de l'électricité qu'il fournit. Selon l'étude menée par Greenpeace, celle-ci provient de centrales au gaz (33 %), de centrales nucléaires (28 %), de centrales au charbon (19 %), ainsi que des énergies renouvelables (18 %) et de la biomasse (2 %). En Europe, les investissements d'Engie sont encore fortement liés au nucléaire (59 %), essentiellement pour le prolongement de certaines centrales existantes, en Belgique notamment (Tihange 1, en copropriété avec EDF, Doel 1 et Doel 2), mais également dans de nouveaux projets. C'est le cas du projet de centrale nucléaire à Sellafield, au Royaume-Uni, où Engie est associé au japonais Toshiba à travers le consortium NuGeneration (NuGen). Engie investit également de plus en plus dans le renouvelable, et notamment dans l'éolien belge, avec la volonté d'en doubler la capacité d'ici 2020 : Electrabel passerait ainsi d'une capacité de production de 200 MW en 2016 à 400 MW en 2020 pour l'éolien. Pour significative qu'elle soit, cette évolution est cependant à comparer à sa capacité totale de production, essentiellement d'origine nucléaire, qui s'élève actuellement à 9 350 MW en Belgique.

De son côté, EDF Luminus, détenu à presque 69 % par le groupe français EDF, concentre 23,20 % des parts de marché des fournisseurs d'électricité en Wallonie, 15,16 % à Bruxelles et 21,01 % en Flandre. EDF Luminus détient la propriété, à parts égales avec Electrabel, de Tihange 1⁴, ainsi qu'un nombre important de centrales électriques au gaz, pour une capacité installée totale de presque 2 000 MW. En Belgique, l'entreprise investit elle aussi de manière non négligeable dans l'éolien, dans le cadre du projet C-Power notamment, un parc éolien *off-shore* au large d'Ostende raccordé au réseau belge en 2013. Actuellement, EDF Luminus compte en Belgique une capacité de production de 254 MW à partir de l'énergie éolienne (devant Electrabel, donc) et entend atteindre les 600 MW en 2023. Si EDF Luminus investit fortement dans l'éolien en Belgique, le groupe EDF reste quant à lui fort attaché au maintien, et même au développement de l'énergie nucléaire. Il exploite notamment l'intégralité des 58 réacteurs nucléaires du réseau français, le deuxième plus important au monde derrière celui des États-Unis. Le groupe français est également impliqué dans la construction de réacteurs EPR, des réacteurs nucléaires de

³ Les chiffres concernant les parts de marché par région des différents fournisseurs d'électricité ont été calculés sur la base des points d'accès aux gestionnaires de réseau de distribution (GRD) et sont issus du « Tableau de bord mensuel électricité et gaz naturel » de la CREG de septembre 2016.

⁴ Electrabel est l'exploitant des réacteurs nucléaires Tihange 2 et 3 et Doel 3 et 4, dont EDF Luminus possède 10 % des participations.

nouvelle génération, à Flamanville (France), Olkiluoto (Finlande) et Taishan (Chine). D'autres projets de ce type doivent également voir le jour, notamment à Hinkley Point (Royaume-Uni) et à Jaitapur (Inde). Cette orientation n'est pas sans poser quelques difficultés financières à EDF car la construction des EPR en France et en Finlande a pris beaucoup de retard, et qu'à cela s'ajoutent la prise en charge de la rénovation du parc nucléaire français et le rachat d'une partie des activités d'Areva (groupe français également, spécialisé dans l'exploitation de l'énergie nucléaire).

Le classement opéré par Greenpeace concerne également les autres fournisseurs. Certains (Energie 2030, Eneco...) s'avèrent proches de la logique verte mais locale adoptée par les coopératives, tandis que d'autres (Octa+, Belpower...) s'inscrivent plutôt dans l'optique défendue par les filiales des opérateurs historiques, avec une clientèle plus importante et des sources de production moins vertes.

Enfin, même s'ils ne concernent qu'une part relativement modeste de la fourniture d'électricité en Belgique, il est également intéressant d'évoquer la situation de trois gros acteurs en Europe : l'italien Eni et les allemands E.ON et RWE (actionnaire du fournisseur belge Essent).

La stratégie du groupe Eni, derrière lequel on retrouve l'État italien comme actionnaire majoritaire, tient elle aussi compte du renouvelable puisque son intention est de s'illustrer dans l'exploitation de l'énergie solaire, même si ce groupe reste pour l'instant très fortement lié aux énergies fossiles. Eni est essentiellement actif à échelle mondiale dans le domaine de l'extraction de pétrole et de gaz, du transport, du commerce et de la livraison aux particuliers et aux entreprises.

La situation allemande, où la transition énergétique est davantage devenue une réalité qu'ailleurs en Europe, est un cas à part. Dans ce contexte, les quatre principaux fournisseurs d'électricité que compte le pays, E.ON, RWE, EnBW et le suédois Vattenfall, doivent faire face à une évolution similaire : d'importants problèmes de rentabilité qui amènent à une réorganisation des activités au détriment du fossile et en faveur du renouvelable. La politique allemande – l'*Energiewende*, qui a fait le pari clair de la transition – et l'importance des lobbies en faveur du renouvelable sur le sol allemand jouent ici un rôle non négligeable de déclencheurs sur ce qu'advientra la stratégie des groupes énergétiques. Les difficultés qu'ils ont rencontrées sont nées de la fermeture progressive de leurs centrales nucléaires, selon les vœux de la politique allemande (accentués au lendemain de l'accident nucléaire de Fukushima, en mars 2011), à laquelle s'est ensuite ajoutée une forte dépréciation de leurs centrales au gaz qui souffrent de la concurrence avec le renouvelable, d'une demande d'électricité en baisse et de la chute des prix de gros sur le marché de l'électricité. Devant faire face à des difficultés financières importantes, les énergéticiens ont mis en place des programmes de restructuration importants. À la fin de l'année 2014, E.ON a décidé de rassembler ses activités conventionnelles (ses centrales au gaz et au charbon, et les activités de courtage d'énergie et de production de gaz naturel) dans une société séparée, Uniper, qui a été mise en bourse en octobre 2016. Il s'agit d'une sorte de *bad bank* des activités menées par le groupe. E.ON estime ainsi nécessaire de distinguer les activités associées au passé (le nucléaire⁵

⁵ Sous la pression du gouvernement allemand, les centrales nucléaires appartenant au groupe resteront dans le giron d'E.ON et non d'Uniper. Cela doit faciliter les négociations sur leur démantèlement et la responsabilité du traitement des déchets. Il s'agit de huit centrales nucléaires, dont quatre sont déjà en cours de démantèlement.

et le fossile) et les activités jugées d'avenir (le renouvelable, la gestion de réseau et les services). Si la décision radicale d'E.ON a surpris nombre d'observateurs fin 2014, le groupe avait pourtant préparé le terrain en investissant 10 milliards d'euros dans les énergies renouvelables au cours des dix années précédant son annonce.

Les concurrents d'E.ON actifs en Allemagne sont dans la même situation : cessions d'actifs, mesures d'économies, fermetures de centrales déficitaires, dépréciations d'actifs se chiffrant en milliards. RWE a lui aussi rassemblé ses activités les plus porteuses dans Innogy, sa filiale dédiée au renouvelable, à la gestion de réseau et à la distribution, au sein de laquelle on retrouve Essent, le fournisseur belge filiale du groupe allemand. Quant à Vattenfall, il s'est séparé de ses centrales au charbon et de ses mines de lignite, rentables mais très polluantes, car ces activités n'entrent plus dans la stratégie du groupe scandinave, qui veut verdifier son image. Et il n'est pas le seul.

L'image et la rentabilité

On le voit, quel que soit leur historique, quelle que soit leur taille, et que ce soit une option exclusive ou combinée à d'autres développements, les fournisseurs investissent donc aujourd'hui dans le renouvelable et le font savoir. Il suffit de parcourir le site Internet d'Engie pour s'en convaincre. Depuis l'arrivée à sa tête de la nouvelle CEO, Isabelle Kocher, le groupe concentre très clairement sa communication et ses intentions sur les investissements renouvelables. Certaines rumeurs font même état d'un possible abandon des nouveaux projets nucléaires, au Royaume-Uni et en Turquie.

Autre exemple de l'importance que revêt aujourd'hui l'image propre du renouvelable auprès des fournisseurs : le rachat de Lampiris par le groupe pétrolier français Total. À l'annonce de la transaction, mi-juin 2016, Greenpeace a vu son site Internet pris d'assaut par des clients inquiets d'un éventuel revirement de politique du fournisseur qu'ils jugeaient jusqu'ici soucieux de fournir une énergie « propre ». On a évoqué la perte pour ce fournisseur de 3 000 à 5 000 clients (sur un total d'environ 800 000), que le groupe assure avoir ensuite compensés. Comprenant, peut-être après coup, que l'entreprise liégeoise devait beaucoup à sa réputation de fournisseur « vert », Total a montré patte blanche et s'est voulu rassurant et impliqué dans le développement des énergies renouvelables en mettant en avant SunPower, sa filiale spécialisée dans les panneaux solaires. Pour apaiser les esprits, Lampiris a annoncé de son côté, fin septembre 2016, la signature d'un contrat d'approvisionnement auprès de la société coopérative Zonneberg, à Gand, qui détient une surface de panneaux solaires d'une capacité de production de 15 MW. Lampiris assure que son approvisionnement se veut toujours majoritairement vert et local. Une identité que Total assure vouloir lui conserver, tout en concédant que lorsqu'il a acquis Lampiris, c'était aussi pour profiter d'un marché résidentiel déjà en place et d'un nom déjà implanté.

Car une autre préoccupation de ces acteurs privés demeure la rentabilité. L'arrivée du renouvelable, subsidié par les politiques publiques de soutien, a eu des répercussions importantes sur le marché de l'électricité. Sur cette question de la rentabilité, on pourrait opposer, d'un côté, EDF et sa production essentiellement nucléaire, issue des unités existantes et du déploiement futur de ses unités EPR, et de l'autre côté E.ON et son total revirement de stratégie en faveur du renouvelable. Bien entendu, le contexte dans lequel les deux groupes évoluent principalement est très différent. EDF bénéficie d'une situation de monopole sur le deuxième parc nucléaire le plus important au monde et qui incarne

la grande majorité de la fourniture d'électricité en France. Il s'appuie sur l'État français, actionnaire majoritaire (à 85,3 %), ce qui est de nature à rassurer sur l'avenir du groupe. Et pourtant, celui-ci a rencontré de grosses difficultés dans l'implantation de ses nouvelles centrales et doit faire face, comme Engie en Belgique, à un prix de gros de l'électricité très bas, alors que les coûts liés au nucléaire augmentent (entretien ou travaux de prolongation des centrales – on parle de 55 milliards d'euros pour remettre à neuf le parc nucléaire français – et gestion des déchets nucléaires). Dès lors, EDF, comme les groupes allemands avant lui, fait également face à de lourdes difficultés financières.

De son côté, E.ON s'est vu imposer l'*Energiewende* et les conséquences déjà évoquées pour sa filière conventionnelle. La dette du groupe allemand reste très lourde, au point que certains observateurs lui ont prêté une fin imminente. La restructuration de ses activités a permis d'enregistrer des résultats encourageants pour sa filière renouvelable. En parallèle, le groupe allemand (de même que RWE) milite pour une rémunération des installations conventionnelles (gaz et charbon) même lorsqu'elles ne sont pas en activité. En effet, celles-ci restent actuellement nécessaires pour suppléer la production renouvelable intermittente et garantir la sécurité d'approvisionnement. Leur mobilisation génère un coût, estiment les groupes énergétiques. Cette revendication intervient au moment même où se tiennent des négociations sur la prise en charge du coût du démantèlement des centrales nucléaires et de l'obligation des groupes privés en matière de stockage des déchets radioactifs. Et elle pose question : en viendra-t-on à ce que les États doivent subventionner les centrales traditionnelles après avoir subventionné les énergies renouvelables ?

*

* *

En Belgique comme dans les pays voisins, tous les fournisseurs d'électricité ont été affectés par l'arrivée du renouvelable. Chacun a dû opter pour une stratégie, en fonction du contexte politique, de ses valeurs, de la rentabilité de ses installations de production, ainsi que de ses capacités de production et d'investissement. Pour une part, ces choix constituent des paris sur l'avenir. Il faudra voir lesquels s'avèrent payants, en termes de rentabilité, d'image et d'impact sur l'environnement.

Pour citer cet article : Fabienne COLLARD, « Quelle stratégie pour les fournisseurs d'électricité ? », *Les @analyses du CRISP en ligne*, 8 décembre 2016, www.crisp.be.